



## **Mazda référence l'ensemble de la gamme Après-vol de Traqueur**

**Saint-Cloud, le 4 juin 2009**

**Le Groupe Traqueur, leader français de l'après-vol et acteur majeur de la Gestion de Flottes de véhicules et de la télématique embarquée, annonce le référencement de sa gamme Après-vol Traqueur Spot, Link et Twin par le constructeur Mazda.**

Après avoir référencé l'avertisseur de radars « Coyote by Traqueur » en mars dernier, Mazda fait à nouveau confiance à Traqueur et commercialise, à compter de ce jour, la gamme complète Après vol auprès de ses 187 sites de distribution.

Ce sont désormais 20 constructeurs de voitures qui proposent les produits et services Traqueur.

Retrouvez tous les communiqués du Groupe Traqueur sur le site [www.groupetraqueur.fr](http://www.groupetraqueur.fr)  
Rubrique « Investisseurs ».

### **Le Groupe TRAQUEUR :**

Leader français de la détection et de la récupération de véhicules volés, acteur majeur de la télématique embarquée et expert en prévention du risque routier, le Groupe Traqueur est le seul opérateur français à proposer un ensemble de solutions associant les technologies radio VHF, satellitaire GPS et GSM. Ces solutions sont destinées aux particuliers et aux entreprises.

Le Groupe Traqueur bénéficie d'une infrastructure technique propriétaire bâtie depuis 2002 et de deux licences hertziennes ARCEP ; il est par ailleurs référencé auprès des nombreux constructeurs auto et BTP et a noué des partenariats avec de nombreux assureurs, courtiers et assistants (GAN, Groupama, MMA, NOVELIA, THEOREME, SOLLY AZAR, Mondial Assistance, AXA...).

Traqueur intervient en partenariat actif avec les forces de l'ordre depuis 2001.

Traqueur est labellisée « Entreprise Innovante » auprès d'Oséo Anvar. Le Groupe Traqueur est coté sur Alternext Paris de NYSE Euronext depuis le 12 avril 2007 par cotation directe (Code ISIN : FR0004043487, Code Mnémo : ALTRA) et a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires consolidé de 14,9 M€.

En 2007, Traqueur s'est vu décerner 5 Prix à l'occasion de la 7e édition du Palmarès Deloitte Technology Fast 50 qui distingue les sociétés high tech ayant connu le plus fort taux de croissance sur les cinq dernières années, dont le 1er Prix National / Prix NYSE Euronext National. Traqueur a à nouveau été lauréat au titre de l'édition 2008.

*Il est rappelé que :*

- l'opération d'admission sur Alternext du Groupe Traqueur n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers ;
- l'alinéa 3 de l'article 211-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers précise que : « [...] la diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers ainsi acquis ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 à L. 621-8-3 du code monétaire et financier » ;
- l'Autorité des Marchés Financiers dans un communiqué de presse du 15 octobre 2007 a précisé les règles relatives aux placements privés sur Alternext.

---

## **VOS CONTACTS**

### **GROUPE TRAQUEUR**

Marc Verdet - Président du Directoire  
Thierry Michaux - Directeur Général Adjoint  
01.56.97.70.00 - investisseurs@traqueur.fr

Barbara Tron - Relations presse  
01.56.97.70.21 - barbara.tron@traqueur.fr